



**Concours d'Ecrits poétiques « Jean-Claude Charles »
Edition 2017
Ecrivain haïtien - Poète-Romancier
« nomade aux pieds poudrés »**

Règlement

Article 1

Le concours est ouvert à toute personne à partir de 18 ans.

Chaque participant devra se porter garant de l'originalité du texte qu'il adressera à la Compagnie Théâtre 7

Il devra, évidemment, en être l'auteur. Les écrits poétiques, limités à deux par personne, peuvent être transmis par courriel, de préférence sur fichier word ou open office à l'adresse suivante contact@theatre7.com ou par courrier postal à:

Compagnie Théâtre 7 - Résidence Le Molière - 31 rue Briçonnet - 30 000 Nîmes

Article 2

Le thème est libre

La forme poétique choisie est libre.

Le texte sera écrit en langue française.

Le texte ne devra pas dépasser deux pages (format A4). Il sera dactylographié.

Le texte sera anonyme pas de nom ni signature sur le document. (cf fiche d'inscription)

L'écrit poétique présenté ne doit pas avoir été déjà primé ni édité.

Tout envoi non conforme au règlement sera éliminé et les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Compagnie Théâtre 7 - Résidence le Molière - 31 rue Briçonnet -30 000 Nîmes

www.theatre7.com

contact@theatre7.com

Article 3

- Prix « Jean-Claude Charles» - 3 prix

Six écrits poétiques au maximum seront sélectionnés par genre.

Les textes sélectionnés non primés seront aussi récompensés.

Le premier prix :

- Mis en voix par M.Michel Boy Comédien - Directeur d'Acteurs -Compagnie Théâtre 7 en lever de rideau de la programmation 2017 de la Maison du Théâtre et de la Poésie.
- Ecrit ou listé sur supports exposés sur les murs de la Maison du Théâtre et de la Poésie à Nîmes.

Article 4

Afin de contribuer aux frais d'organisation du concours, un droit d'inscription de 10€ par écrit poétique présenté sera demandé à tout candidat .

Le règlement par chèque à l'ordre de Compagnie Théâtre 7 devra accompagner l'envoi de l'écrit poétique et de la fiche d'inscription.

Article 5

Le jury est composé au maximum d'une dizaine de personnes choisies parmi des amateurs de littérature, journalistes, enseignants et personnalités artistiques.

Les décisions du jury sont sans appel.

Article 6

Ouverture du Concours : 1er septembre 2016

Clôture du Concours: 31 mars 2017 cachet de la poste faisant foi.

La Remise des prix se déroulera à Nîmes à la Maison du Théâtre et de la Poésie

lors de la Programmation Artistique -Saison 2017-2018 de la Compagnie Théâtre 7

Date précisée ultérieurement.



**Concours d'Ecrits poétiques « Jean-Claude Charles »
Edition 2017
Fiche d'inscription**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Titre(éventuel) de l'écrit poétique :

Déclaration sur l'honneur :

Je déclare sur l'honneur que l'écrit poétique que j'adresse à la Compagnie Théâtre 7 dans le cadre du Concours d'Ecrits poétiques « Jean-Claude Charles » est une œuvre originale inédite dont je suis le (la) véritable auteur(e). Ma participation au concours entraîne l'acceptation du présent règlement.

A

le

Signature

Compagnie Théâtre 7 - Résidence le Molière - 31 rue Briçonnet -30 000 Nîmes

www.theatre7.com

contact@theatre7.com

siret: 35224210100066 code ape: 9001Z Licences d'Entrepreneur de spectacles vivants 1-1042998 2-1043077 et 3-1042997